

Equipement	M	(E)
Feux de route	M	(E)
Feux de croisement	A	(E)
Feux de position	R-S1	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	1	(E)
Clignoteurs	av 1	(E) ar 2a (E)
Catadioptres	av	ar 2+2 = 1 (E)
Feux de gabarit	av	ar
Feux arrière de brouillard		
Feux complémentaires	4 lampes de travail avec lampe-témoin	
Eclairage plaque	-	
Essuie-glace	1 balai	
Avertisseurs	SEIMA CH 5 1201 02 avec/sans lave-glace ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	INTERNATIONAL	7 4 5	X L
Homologation N°	CH 4423 53		
Carrosserie			
Places	total 1	avant	
Poids à vide	3400	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,89
Poids total	-	Cylindrée	3907

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

*) Transmission : sur demande avec boîte c.v. sous charge = 4 x 3 vitesses; dispositif mécanique d'arrêt selon l'art. 20/4, OCE: verrouillage complémentaire dans la boîte à vitesses.

Entraînement : sur les roues arrière avec blocage du différentiel.

+) Variante de pneus : AV 7.50 - 16 6 PR 1420 (2,25) Vmax 30 km/h
 AR 13.6 R 36 6 PR 3230 (1,3) 30 km/h
 16.9 - 34 6 PR 4030 (1,3) 30 km/h
 14.9 - 30 6 PR 3330 (1,4) 30 km/h

§) Equipement : la hauteur des feux de position, des feux rouges et des clignoteurs AV + AR admise pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine charge.

Lieu et date de l'homologation Regensdorf, 23.09.81

Remplace FH du 23.09.81
01.05.85 - empatement jak

Service fédéral d'homologation